

Les relations entre Agen et l'île de Saint-Domingue au XVIIIème et XIXème siècle



Lycée Jean-Baptiste de Baudre 1G1
Mai 2024



La classe de 1^{ère} G1 de l'année scolaire 2023-2024 est composée de : Louise Billaud, Clarisse Boisson, Yohan Clerc, Rémi Dal-Mas, Clément de Brouwer, Sora Dembele, Ambre Henry, Eliott Hourcade, Antoine Jorrey, Maëlys Lalande, Maëline Lasmartres, Nicolas Lecomte, Simon Loché, Victor Marestin, Yannick Masse, Simon Massieux, Antonin Monnier, Anatole Nivet Studer, Ethan Riche, Maé Riviere, Martin Roulon, Madjoline Taj, Antoine Taulelle, Nathan Vidal et Georgia Wheeler.

Les élèves ont tous participé à la rédaction de ce travail.

Couverture : carte ancienne de la colonie de Saint-Domingue en 1789. Elle devient Haïti en 1804. Collection Jacques de Cauna.

Introduction :

Pourquoi avoir travaillé sur Saint Domingue, la famille Louverture et Agen ?

Les élèves de la classe de 1^{ère} G 1 ont l'honneur de vous présenter leur travail sur les relations entre l'île de Saint-Domingue renommée en 1804 Haïti, et l'Agenais. Il se décompose en deux parties, une présentation de quelques plantations, propriétés de Lots-et-Garonnais, suivie de l'évocation de la situation de la famille Louverture à Agen, en résidence surveillée dans cette ville entre 1803 et 1816.

Du fait de l'importance du port de Bordeaux dans le commerce avec les Caraïbes françaises, les Aquitains occupent dès le début de la colonisation au XVII^{ème} siècle jusqu'en 1804 (date de l'indépendance) une place de choix à Saint-Domingue. Ainsi, selon l'historien Jacques de Cauna, on retrouve dans cette possession française des membres de familles issues de la Guyenne, de la Gascogne, des vallées pyrénéennes, du Béarn et du Pays Basque¹. Ces colons originaires du Sud-Ouest contribuent au dynamisme de Saint-Domingue puisqu'à la veille de l'indépendance elle est la colonie « réputée la plus riche du monde ». Cette île participe à hauteur de 40% à la production mondiale de sucre et à hauteur de 60% pour celle de café. Elle est spécialisée également dans la production et le commerce d'indigo, de tafia, de sirops, de cuirs et de bois. Les élèves ont retracé l'itinéraire de deux familles lot-et-garonnaises qui se sont installées à Saint-Domingue : les Redon de Montplaisir de Prayssas et de Port-Sainte-Marie puis les Brossard-Laguehay de Clairac.

La prospérité de Saint-Domingue repose sur l'utilisation de la main-d'œuvre servile. A la fin du XVIII^{ème} siècle, environ 500 000 esclaves ont été recensés. On décompte à la même époque environ 30 000 blancs et à peu près autant d'hommes de couleur affranchis ou nés libres². Cette société esclavagiste va exploser à partir de 1791, année du début de la révolution des esclaves. Une figure va émerger de ce soulèvement : Toussaint Louverture. Les élèves ont rédigé une biographie de ce père de l'indépendance haïtienne qui a osé défier Napoléon³. Après avoir envoyé une armée pour mettre fin au soulèvement des esclaves, le Premier consul ordonne sa déportation en métropole où il meurt en 1803⁴. Le Premier consul décide également de la déportation de la famille Louverture d'abord à Bayonne, en 1802, puis à Agen l'année suivante. Les autorités souhaitent les éloigner de la côte afin qu'ils ne puissent pas avoir l'opportunité de revenir en Haïti. La famille Louverture restera en résidence surveillée dans le Lot-et-Garonne jusqu'en 1816. C'est cette tranche d'histoire de la ville que les élèves vont vous présenter en s'appuyant sur le fonds 1 J 5 conservé aux Archives départementales de Lot-et-Garonne (papiers Gagnon-Lacoste Consul d'Haïti, avocat bordelais et exécuteur testamentaire d'Isaac Louverture).

Bonne lecture !

Arnaud Dupin, professeur d'histoire-géographie des 1G1 du lycée de Baudre

¹ Jacques de Cauna, *L'Eldorado des Aquitains Gascons, Basques et Béarnais aux Iles d'Amérique*, Atlantica, 1998, p. 12. Les chiffres qui suivent sont tirés de cet ouvrage.

² *Ibid.*, p. 20.

³ Ils se sont appuyés sur l'ouvrage de référence de Jacques de Cauna, *Toussaint Louverture Le Grand Précurseur*, Editions Sud-Ouest, coll. Référence, 2012.

⁴ Il meurt au fort de Joux dans le Jura en avril 1803.

Les Lot-et-Garonnais à Saint-Domingue

Nous avons choisi de mettre en avant deux itinéraires. Pour commencer, nous avons retracé la vie de Jean Redon de Monplaisir qui n'a pas hésité à être charpentier avant de connaître une belle réussite à Saint-Domingue. Nous avons ensuite évoqué la famille Brossard-Laguehay de Clairac qui s'enrichit grâce au café et au sucre mais qui voit ses positions s'affaiblir dans les années 1780-90.

Un noble devenu charpentier : Redon de Monplaisir⁵

Les Redon de Monplaisir sont une famille noble originaire de Prayssas et de Port-Sainte-Marie dans l'Agenais. Né en 1715 à Port-Sainte-Marie, Jean Redon de Monplaisir part à Saint-Domingue à 17 ans, en 1743.

Débarqué sans argent, il doit travailler comme sous-économe dans une plantation puis chez un charpentier-tonnelier. Grâce à ces travaux, il accumule 17 000 livres et peut ainsi acquérir une petite habitation ainsi qu'une indigoterie avec 31 esclaves.

L'épuisement des sols du fait de la culture de l'indigo ainsi que le contexte international (guerre de Sept ans entre l'Angleterre et la France entre 1756 et 1773⁶) ont raison de son exploitation. Il revient au travail du bois en tant que charpentier.

Dans les années 1770, Redon de Monplaisir acquiert quelques arpents de terre pour établir une caféière. Après de nombreuses opérations foncières, celle-ci compte en 1790 370 carreaux (environ 480 hectares). Étant donné sa réussite, il devient une figure de la partie sud de l'île.

Redon de Monplaisir meurt en 1790 à Saint-Domingue sans avoir revu sa terre natale.

Un exemple d'une famille de Clairac : la famille Brossard-Laguehay⁷

Entre 1720 et 1790, près de deux mille familles protestantes de Lot-et-Garonne ont émigré vers l'île de Saint-Domingue et, parmi elles, se trouve la famille Brossard-Laguehay originaire de Clairac dans la vallée du Lot.

La famille Brossard-Laguehay décida d'émigrer à Saint-Domingue en 1768 afin de faire fortune grâce à des plantations. Ils possèdent une sucrerie, une caféière ainsi qu'une maison principale sur trois niveaux implantés sur l'exploitation. 95 esclaves hommes et 93 esclaves femmes travaillent pour eux à la sucrerie, les enfants sont compris dans l'inventaire. Ces derniers ont des rôles particuliers (commandeurs, sucriers, « maîtres » pour les hommes, hospitalières notamment pour les femmes). Dans l'inventaire, sont également comptabilisés 75 mulets, 10 chevaux, 36 bœufs, 16 autres bêtes à corne dont 4 taureaux, 18 brebis et 2 béliers. Cette famille possède également une maison de ville au Cap-Français⁸, signe de sa réussite sociale.

⁵ Nous nous sommes appuyés sur Lucile Bourrachot et Gabriel Debien, « Une famille de l'Agenais à Saint-Domingue d'après sa correspondance : les Redon de Monplaisir (1740-1778) », *Revue de l'Agenais*, 1975, pp. 4-32.

⁶ Ce conflit porte notamment sur les possessions coloniales sur le continent américain.

⁷ Nous nous sommes appuyés sur Lucile Bourrachot, « Un inventaire de plantation à Saint-Dominique à la veille de la révolution : la plantation Brossard-Laguehay en 1784 », *Actes du 97^{ème} Congrès des Sociétés savantes*, 1977.

⁸ Aujourd'hui Cap-Haïtien.

Saladier aux esclaves réalisé en 1785 et conservé au Musée d'Art et d'Histoire de La Rochelle



Durant son séjour sur l'île de Saint-Domingue, la famille a donc produit 1012 formes de sucre de canne à l'étuve, 389 formes de sucre de canne à l'égout, 260 formes de sucre de canne sous terres, 54 formes de sucre brut et 55 formes de sucre de sirop pour grain.

Cette famille de Clairac semble s'être bien implantée à Saint-Domingue avec des investissements dans les deux secteurs économiques forts de l'île : le café et le sucre. Néanmoins après trois générations d'exploitation, l'héritier qui ne se plaît pas dans la colonie, décide de rentrer à Bordeaux afin de se lancer dans le commerce et l'armement rapide. Il laisse derrière lui une fortune coloniale conséquente, l'exploitation étant dirigé par le dernier représentant de la famille sur l'île. Cette dernière disparaîtra lors de la révolte des esclaves qui débute en 1791.



Portrait avec signature maçonnique de Toussaint Louverture. Fonds 1 J 5 des Archives départementales de Lot-et Garonne.

La résidence surveillée de la famille Louverture à Agen (1803-1816)

I) Qui est Toussaint Louverture ?

Toussaint Louverture, né François-Dominique Toussaint le 20 mai 1743 à Bréda, une plantation esclavagiste de Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti), est une figure emblématique de la lutte pour l'indépendance haïtienne. Voici les événements clés de la vie de Toussaint :

- **1743** : naissance de François-Dominique Toussaint à Bréda, dans le nord de Saint-Domingue, colonie française des Antilles.
 - **Années 1750-années 1760** : Toussaint est esclave sur différentes plantations, où il acquiert une connaissance des plantes, notamment de la canne à sucre, ainsi qu'une certaine éducation informelle.
 - **1776** : Toussaint est affranchi, mais il reste sur la plantation où il est né, travaillant comme cocher et guérissant les animaux.
 - **1791** : début de la Révolution haïtienne. Toussaint prend rapidement le commandement d'une force militaire de rébellion. Il utilise sa connaissance du terrain, sa stratégie et son charisme pour rallier les esclaves à sa cause.
 - **1793** : il passe au service des Espagnols, et obtient le titre de « lieutenant-général des armées du Roi » en constituant une troupe d'environ 4000 Noirs.
 - **1794** : à la suite de l'abolition de l'esclavage en France, Toussaint rallie les forces révolutionnaires françaises et élimine progressivement les troupes espagnoles et britanniques de l'île.
 - **1796** : Toussaint, devenu gouverneur général de Saint-Domingue, promulgue une constitution qui abolit l'esclavage mais maintient la suzeraineté française.
 - **1801** : Toussaint envahit la partie espagnole de Saint-Domingue. Il contrôle alors l'île dans sa totalité.
 - **1802** : Napoléon Bonaparte envoie une expédition pour rétablir l'esclavage et reprendre le contrôle de Saint-Domingue. Toussaint est capturé et envoyé en France, où il meurt en captivité au fort de Joux le 7 avril 1803.
- Après la capture de Toussaint, la lutte pour l'indépendance haïtienne est poursuivie par d'autres leaders révolutionnaires, notamment Jean-Jacques Dessalines. Le 1er janvier 1804, Haïti devient le premier État indépendant issu d'une révolte d'esclaves.



Toussaint et sa famille, collection Chatillon. Cette gravure représente le retour d'Isaac et de Placide à Saint-Domingue. Il s'agit d'une des rares représentations de Suzanne Louverture.

II) La résidence surveillée

Arrêtée à Saint-Domingue avec Toussaint, la famille Louverture est déportée en métropole. Elle est installée en résidence surveillée à Bayonne le 3 septembre 1802. Les autorités françaises craignant leur retour en Haïti, obligent cette famille à s'installer à Agen⁹. Les membres de la famille présents à Agen sont Suzanne Louverture (femme de Toussaint), Isaac son fils, Jean Louverture son plus jeune fils (mort à 13 ans le 8 janvier 1804), Louise Chancy, nièce de Toussaint (mulâtresse), qui deviendra un an plus tard la femme d'Isaac¹⁰. Avec eux sont présents Victoire de Thusac (initialement destinée à devenir l'épouse de Placide¹¹) et Justine, fille de confiance.

Quant à Placide, fils aîné de Suzanne né d'une première union et « adopté » par Toussaint Louverture, il est détenu dans un premier temps à Belle-Île-en-Mer. Placide était en effet un des combattants de l'armée dirigée par son père adoptif. Le considérant comme un danger, les autorités l'ont incarcéré « pour rébellion au côté de son père »¹². À l'issue de cette détention, Placide est autorisé à rejoindre le reste de la famille à Agen. Même s'il a une relation avec Victoire de Thusac, ce dernier se mariera le 16 mai 1821 avec une femme d'Astaffort issue d'une ancienne famille noble gasconne, Joséphine de Lacaze.



Placide Louverture
Médaillon familial,
collection Mupanah. Cf Jacques de
Cauna, *Toussaint Louverture
Bordeaux et l'Aquitaine Histoire famille
mémoire*, Anneaux de la mémoire,
2023, p. 33.



Portrait d'Isaac adolescent conservé
au musée national d'Haïti. Cf
Jacques de Cauna, *Toussaint
Louverture, Bordeaux et l'Aquitaine*,
op. cit., p. 42

⁹ Durant leur détention à Agen, les Louverture conservent des liens avec Haïti. En effet, Isaac échange des lettres avec Mars le valet de Toussaint-Louverture qui l'a suivi en métropole lors de sa détention au fort de Joux. Une fois son maître mort, il rentre à Haïti.

¹⁰ Archives Départementales de Lot-et-Garonne, fonds 1J5, extrait des registres de la préfecture du département de Lot et Garonne du 19 fructidor an XI (6 Septembre 1803).

¹¹ Alain Broqua, « De Saint-Domingue à Astaffort, la famille Toussaint Louverture », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Albret*, 2003/tome 25, p. 22.

¹² Agnès Trezeguet-Luxembourg, « Toussaint Louverture et l'Agenais » *Revue de l'Agenais*, 141^{ème} année, n°2 avril-Juin 2014, p. 218

À son arrivée à Agen, la famille de Toussaint est forcée à résider rue de l'Union¹³. Par la suite, la famille réside place Bourbon qui s'est aussi appelée place du Roi de Rome¹⁴. Elle termine son séjour rue Molinier où Suzanne meurt le 19 mai 1816 à 65 ans. Elle a été inhumée avec son fils Jean dans le cimetière Sainte-Foy supprimé dans les années 1850 pour construire la gare d'Agen¹⁵.

Ils sont assignés à résidence et surveillés par les autorités agenaises avec interdiction formelle de sortir du département¹⁶. En effet, la famille Louverture doit rencontrer toutes les 24 heures le maire¹⁷. De plus, le commissaire de police doit s'assurer « de temps en temps » que tous les membres de la famille sont bien présents au domicile attribué.

À leur arrivée, les Louverture prennent contact avec le maire d'Agen, Jean-Chrysostome de Sevin. Isaac lui adresse immédiatement une lettre dans laquelle il s'excuse de ne pas pouvoir se présenter à lui : « *Vous ne trouverez pas mauvais que je m'exempte de me présenter à vous je suis retenu par des humeurs qui me sortent de la tête ; j'ai eu des incommodités depuis Bayonne. Les fatigues de la route ont beaucoup contribué à ces sortes de transpirations d'autant qu'elles ont été réveillées. Je vous prierais donc M. le maire d'envoyer un officier de santé à mon secours. Vous rendrez un grand service à l'humanité souffrante. Salut et respect.* »¹⁸.

Jean Chaudordy devient l'interlocuteur privilégié de la famille. Contrairement à ce que peuvent laisser penser les archives (il utilise le papier à en-tête de la mairie et la signature de maire), il n'est pas le premier magistrat d'Agen. De par sa profession d'avocat-notaire, ce dernier possède un réseau de relations étendu lui permettant d'être une personnalité de premier ordre dans la bourgeoisie agenaise. Par conséquent, il signe ses lettres comme maire d'Agen alors qu'il n'en est que le premier-adjoint.

Durant la résidence surveillée, Jean Chaudordy assouplit la détention. En effet, les conditions sont moins strictes puisqu'il décide qu'un simple agent municipal se rendra quotidiennement au domicile des Louverture¹⁹.

Néanmoins, les conditions de vie de la famille sont difficiles car elle a dû abandonner tous ses biens sur l'île de Saint-Domingue. L'État lui verse une pension mensuelle de 1094 francs pour lui permettre de subsister²⁰. De plus, l'annonce de la mort de Toussaint les affecte durablement.

¹³ Aujourd'hui, rue des colonels Lacuée à Agen à proximité de l'hôtel de ville.

¹⁴ Aujourd'hui, place de la République à Agen.

¹⁵ Les ossements ont été déplacés dans des fosses communes.

¹⁶ Archives départementales de Lot-et-Garonne, fonds 1J5, passe-port du 4 août 1807 signé par le préfet. Ce document autorise Isaac à se rendre en cure à Bagnères de Luchon. De plus ce document décrit précisément Isaac : 1m78, 24 ans, cheveux noirs, front couvert, sourcils noirs, yeux noirs, nez bien fait bouche moyenne, barbe noire, menton rond, visage ovale, teint nègre, signe particulier « nègre ».

¹⁷ Archives départementales de Lot-et-Garonne, fonds 1J5, arrêté préfectoral du 19 fructidor an XI (6 septembre 1803).

¹⁸ Archives départementales de Lot-et-Garonne, fonds 1J5, lettre du 21 fructidor an XI (8 septembre 1803).

¹⁹ Agnès Trezeguet-Luxembourg, *art. cit.*, p.217.

²⁰ Il est à noter que les frères Louverture ont été formés aux frais de l'Etat à l'Institut national des colonies à Paris.

La bonne société d'Agen a bien accueilli les Louverture, ce qui a adouci l'épreuve de la résidence surveillée. La veuve de Toussaint entretient de bonnes relations avec le voisinage, elle était réputée pour sa grande bonté, sa vaillance et ses qualités de maîtresse de maison, sa chaleur humaine et sa foi. De plus, en quittant Agen²¹, Isaac rédige de nombreuses lettres de remerciement notamment à mesdames de Clairefontaine et Dupérier, éminentes représentantes de la société créole agenaise²². Madame Dupérier est affiliée à la grande famille des Duperrier-Dumouriez, celle du général révolutionnaire, qui possède des terres à Saint-Domingue. Quant à Madame de Clairefontaine, elle est la demi-sœur du chevalier de Saint-George²³. « *Nous serons éloignés de vous ; mais, Madame, votre image et le souvenir de vos bienfaits resteront gravés dans notre mémoire jusqu'à notre dernière heure* », écrit Isaac à Mme de Clairefontaine²⁴.

Au cours de la résidence surveillée, les relations entre Isaac et Placide se détériorent. Isaac attaque son frère en justice pour usurpation du nom de Louverture. Se considérant comme le seul héritier, il ne veut pas que le fils de Suzanne porte le nom de Toussaint qui l'a pourtant adopté. Ces « dissensions familiales » poussent Isaac à quitter Agen en octobre 1816. Le procès qui débute en 1821 et qui dure quatre ans tourne à l'avantage d'Isaac²⁵. Ce dernier est défendu par maître Chaudordy. Placide doit donc retirer de son patronyme le nom de Louverture.

La résidence surveillée est levée en mai 1817 par décision du ministre de la Marine²⁶. Isaac va s'installer à Bordeaux avec son épouse Louise de Chancy où il meurt le 26 septembre 1850. Quant à Placide, il habite à Astaffort avec sa femme Joséphine et y décède le 16 janvier 1841. Les deux frères continuent à toucher une pension de l'Etat à l'issue de la résidence surveillée.

Cette page d'histoire reste peu connue dans la ville d'Agen même si la ville d'Agen a commandé aux artistes Woody Caymitte Filippo et Jose Midi un buste de Toussaint Louverture dont l'installation reste encore à décider²⁷. Il n'y a pas de traces attestant de la résidence surveillée de la famille Louverture. Pour sa part, Bordeaux a lancé une politique mémorielle active quant à la reconnaissance de sa participation à la traite négrière et l'esclavage. Depuis 2005, un buste de Toussaint Louverture réalisé par le sculpteur Haïtien Ludovic Booz orne le square éponyme situé dans le parc des berges de la Bastide. En 2019, une statue de l'esclave Modeste Testas réalisée par l'artiste haïtien Woody Caymitte Filippo a été inaugurée sur les bords de la Garonne. Esclave de François Testas négociant bordelais qui possède des terres à Saint-Domingue, elle est affranchie par ce dernier en 1795 et hérite de ses biens en Haïti. Quant à la Rochelle, autre port négrier, la statue de Clarisse a été inaugurée le 10 mai 2024. Elle est également le fruit du travail de

²¹ Isaac part s'installer avec sa femme à Bordeaux en 1816.

²² Jacques de Cauna, *Toussaint Louverture Bordeaux et l'Aquitaine*, op. cit., pp. 36-37.

²³ Issu de l'union d'un colon et d'une esclave, le chevalier de Saint-Georges est un escrimeur et musicien hors-pair. Il est le premier colonel noir de l'armée française pendant la Révolution.

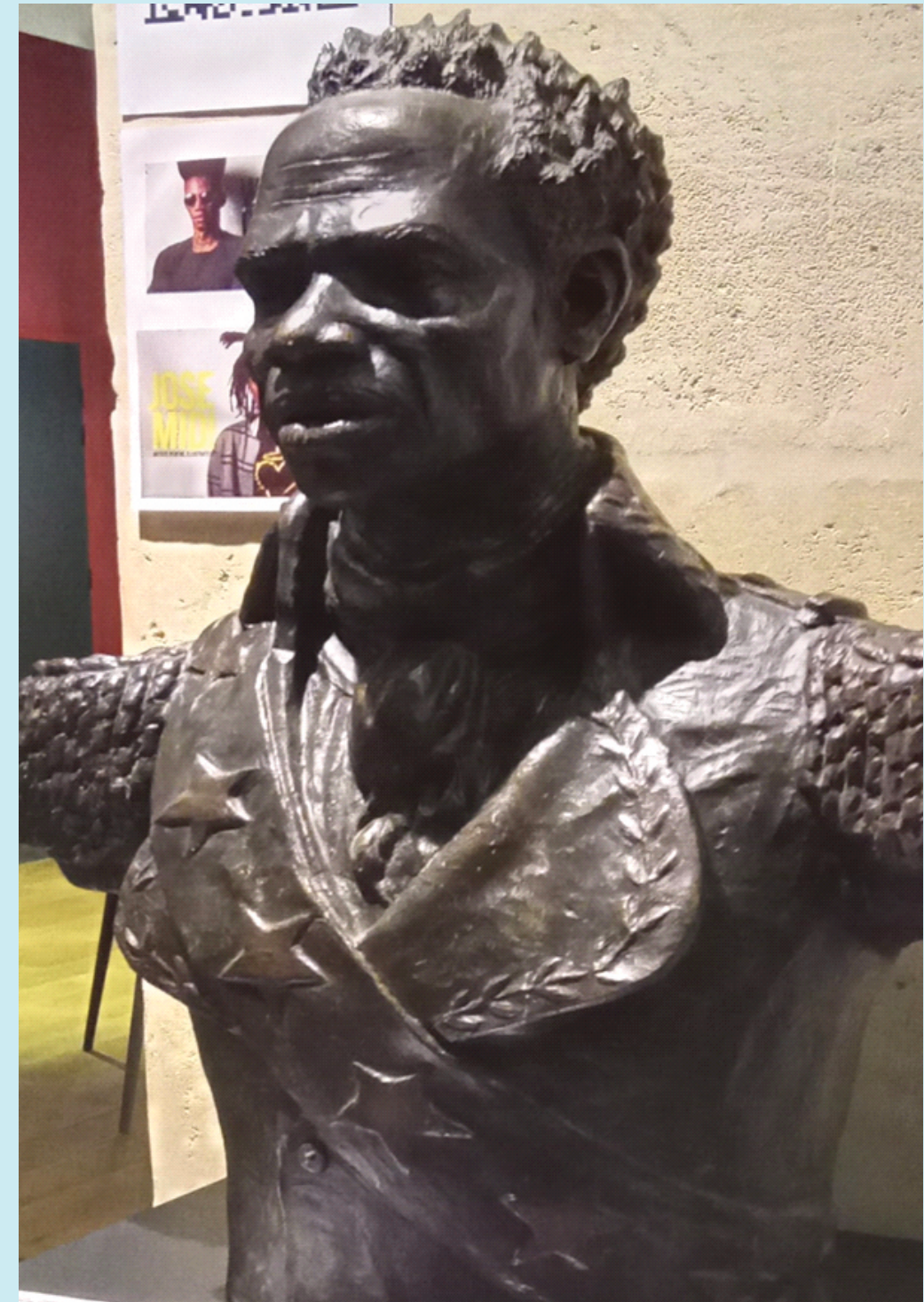
²⁴ Archives départementales de Lot-et-Garonne, fonds 1J5, brouillon de lettre d'Isaac Louverture à Mme Clairefontaine.

²⁵ Afin de récolter des témoignages hostiles à son frère, Isaac envoie sa femme Louise à Haïti entre 1822 et 1824. Voir Julie Duprat, « La correspondance d'Isaac et Louise Louverture : s'écrire, se penser », *Lumières*, 2020/1 (n°35), pp. 105-123.

²⁶ Archives départementales de Lot-et-Garonne, fonds 1J5, Lettre du commissaire général de la Marine du 9 mai 1817.

²⁷ À noter qu'Astaffort où Placide Louverture a résidé avec sa femme Rose, des plaques commémoratives ont été inaugurées en novembre 2022.

Woody Caymitte Filippo et de Jose Midi et évoque l'histoire de Clarisse esclave achetée en Haïti et amenée à La Rochelle par son maître. Elle a sans doute été nourrice dans la famille de son propriétaire. En 1793, Clarisse a été affranchie par le conseil général de La Rochelle. À travers Clarisse, le sculpteur a voulu rendre hommage à toutes les femmes noires qui ont été nourrices d'enfants blancs.



Buste de Toussaint Louverture réalisé par les sculpteurs haïtiens Woody Caymitte Filippo et Jose Midi pour la municipalité d'Agen

Photographies des trois lieux de résidence de la famille Louverture à Agen²⁷



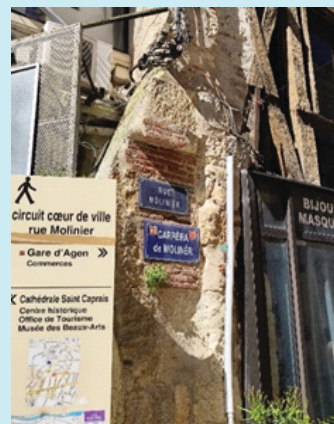
Photographies de la rue des Colonels Lacuée. Au moment de la résidence surveillée, elle se nomme rue de l'Union.



Photographie de la place de la République. Lors de la résidence surveillée des Louverture, elle se nomme place du Roi de Rome puis place Bourbon.



Photographies de la rue Molinier où décède Suzanne Louverture en 1816.



²⁷ Photographies prises par Antonin Monnier, élève de la classe de 1G1.

Bibliographie

Articles

Lucille Bourrachot, « Un inventaire de plantation à Saint-Domingue à la veille de la Révolution », *Notes d'Histoire coloniale*, 1972, n°185.

Lucile Bourrachot et Gabriel Debien, « Une famille de l'Agenais à Saint-Domingue d'après sa correspondance : les Redon de Monplaisir (1740-1778) », *Revue de l'Agenais*, 1975, pp. 4-32.

Alain Broqua, « De Saint-Domingue à Astaffort, la famille Toussaint Louverture », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Albret*, 2003/tome 25, pp. 22-26.

Julie Duprat, « La correspondance d'Isaac et Louise Louverture : s'écrire, se penser », *Lumières*, 2020/1 (n°35), pp. 105-123.

Agnès Trezeguet-Luxembourg, « Toussaint Louverture et l'Agenais », *Revue de l'Agenais*, 141^{ème} année-n°2, avril-juin 2014, pp. 211-228.

Ouvrages

Jacques de Cauna, *L'Eldorado des Aquitains. Gascons, Basques et Béarnais aux îles d'Amérique (XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècle)*, Atlantica, 1998.

Jacques de Cauna, *Toussaint Louverture, le grand précurseur*, Editions Sud-Ouest, coll. Référence, 2012.

Jacques de Cauna, *Toussaint Louverture Bordeaux et l'Aquitaine Bordeaux et l'Aquitaine Histoire*, famille, mémoire, Anneaux de la mémoire, 2023.



Remerciements

Les élèves remercient Marie Bodin, Sylvie Pourcel, Guy Ferolus, Jose Midi et Woody Caymitte Filippo pour leur intervention au lycée de Baudre. Ils remercient également Jacques de Cauna pour la visioconférence ainsi que Sandrine Lacombe pour son accueil aux Archives et son aide dans la réalisation de ce travail. Merci également au proviseur Monsieur Silveira pour son soutien ainsi qu'au Conseil départemental pour l'impression du document.